



Le Président  
N/Réf. 2014/022  
Courriel :  
bruno.collignon@fafpt.org

Paris, le 12 juin 2014

Monsieur le Président de la République,

Le 15 mai dernier, sept organisations syndicales représentatives, dont la **FA-FP**, s'associaient dans un mouvement national pour interpeller une nouvelle fois le gouvernement sur la situation alarmante de la baisse du pouvoir d'achat des agents de la Fonction publique et sur la détérioration de l'emploi public.

À la fin du mois de mai, Madame la ministre de la Décentralisation et de la Fonction publique nous informait de la décision unilatérale du gouvernement, d'abaisser de façon dégressive le taux de cotisation retraite à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

La **FA-FP** émet les plus vives réticences quant au choix fait par le gouvernement, choix qui remet en cause le principe de solidarité intergénérationnelle, le fondement même du système français de retraite par répartition publique. La **FA-FP** considère qu'un gain mensuel maximum de 28 euros par mois pour les plus faibles traitements ne peut en aucune manière justifier la mise en péril de ce système de retraite déjà fragilisé.

La **FA-FP** estime que le gouvernement commet ici une erreur historique, et ce pour plusieurs raisons :

- il remet en cause le principe même du financement du système de retraite par répartition publique en abaissant les cotisations de plus de 40 % des agents de la Fonction publique
- il ouvre une brèche dans l'un des piliers de la solidarité nationale que les générations précédentes ont réussi à préserver
- il renvoie aux agents ayant les plus faibles niveaux de rémunération une image déplorable en leur signifiant qu'ils n'ont même plus les moyens de financer dignement la retraite par répartition publique.

./.

Monsieur François HOLLANDE  
Président de la République française  
Palais de l'Élysée  
55 rue du Faubourg Saint-Honoré  
75008 PARIS

En tant qu'organisation syndicale réformiste, indépendante et solidaire, la **FA-FP** sollicite votre arbitrage

- pour que le gouvernement revienne sur sa décision
- pour qu'une véritable négociation salariale soit engagée pour l'ensemble des agents de la Fonction publique
- pour que les quelque 500 millions d'euros prévus pour financer l'abaissement des cotisations retraite soient redistribués sous forme de points d'indice dans le cadre d'une mesure d'urgence
- pour que des négociations soient ouvertes au plus tôt sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations, avec un mandat clair sur les objectifs visés par ce thème majeur de l'agenda social.

Ayant confiance en votre bienveillance, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de toute ma gratitude et de ma très haute considération.



Bruno Collignon